

**SYNDICAT MIXTE PRODUCTION
D'EAU POTABLE OUEST 35**38 rue du Rocher
35 580 - GUICHEN**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 24 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de délégués :

- en exercice : 12 - présents : 9
- pouvoir(s) : 0 - absent(s) : 3

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre (24) septembre à 14 h 00, les membres du Comité Syndical de OUEST 35, dûment convoqués le 25 août 2025, se sont réunis en Mairie annexe de GUIPRY-MESSAC.

PRÉSENTS :

SM EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT	Dominique DAHYOT (Suppléant)	François LE MERLUS
SM EAU DES BRUYÈRES	Rémi PITRÉ	
	Michel CHAUDAGNE	Christian LEPRÊTRE
REDON AGGLOMÉRATION	Fabrice SANCHEZ	Jacques CARPENTIER
SM EAUX DU PAYS DE BAIN	Yves THÉBAULT	Joël JUTEL

ABSENT(S) : Joël SIELLER, Marie-France ADAM (Excusée), Patrick BAUDY ;**POUVOIR(S) :** Néant.**2025-14 – Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S.) 2024**

M. ISAMBERT, Technicien Observatoire de l'eau potable au SMG-Eau 35, présente le rapport.

. Qualité :

Les eaux produites sont globalement de bonne qualité.

Pesticides et nitrates sont en dessous des seuils autorisés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

. Quantité :

Les volumes produits sont en hausse de 4,74 % par rapport à 2023.

En conséquence, les imports de l'EPTB ont pu être moindres.

Les ventes aux collectivités adhérentes ont globalement baissé aussi :

- EAU DE LA FORÊT DE PAIMPONT : 58 471 m³ (-) 12,66 % ;
- EAUX DU PAYS DE BAIN : 789 966 m³ (+) 9,29 % ;
- REDON AGGLOMÉRATION : 897 588 m³ (-) 8,95 % ;
- EAU DES BRUYÈRES aussi : 2 326 953 m³ (-) 0,55 % ;

Il est possible que la communication sur les économies d'eau commence à porter. Il faudra en avoir confirmation dans le temps.

Les pertes sont limitées (19 020 m³) ce qui correspond à un rendement usine de 97 % ; ce qui est bon.

. Prix :

Pour l'année 2024, et hors TVA à 5,5 % :

. La part collectivité = 0,0600 € (Aux collectivités adhérentes), soit + 20 % par rapport à 2023 ;

. La part délégataire = 0,4973 €, soit + 14 % par rapport à 2023.

Ces fortes hausses sont les conséquences en grande partie de la hausse des tarifs de l'EPTB.

Après délibération, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical ADOPTENT le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (R.P.Q.S.) 2024 annexé.

Acte rendu exécutoire après :

- Envoi en Préfecture le : **14 / 10 / 2025**

- Notification ou publication le : **14 / 10 / 2025**

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Rémi PITRÉ**

